

# La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les outre-mer

## Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse

En France, aujourd'hui, certaines personnes n'ont pas accès de manière sécurisée et continue à l'eau potable. Une situation qui n'est malheureusement pas nouvelle et qui ne s'améliore pas faute de moyens, de lucidité quant aux dysfonctionnements liés à leur utilisation et d'une stratégie cohérente face aux enjeux.

Dans l'avis, il a parfois été choisi de ne pas analyser l'intégralité des causes des dysfonctionnements qui accablent certains territoires ultramarins. Pourtant, des situations remontées par des personnes auditionnées, notamment de malversations et de corruption, n'apparaissent pas dans le texte et n'ont pas été acceptées pour qualifier ce qui devait l'être au cours de nos débats.

Largement documentée par un rapport de l'Assemblée nationale, par des journalistes, des associations environnementales sur place, certaines informations ont été mises de côté. Nous comprenons les enjeux sous-jacents, mais nous déplorons ces méthodes qui, à nos yeux, ne permettent pas de représenter sincèrement la réalité de tous les habitants et habitantes.

Pour le groupe, omettre de parler de défaillances reconnues formellement et institutionnellement participe à leur perpétuation. Rédiger un avis sans relever une partie des problèmes ne peut permettre de résoudre l'équation particulière qui se posait à nous dès le début de nos réflexions.

De la même manière, la place de l'impact sur la biodiversité a souffert d'une considération trop minime, bien qu'il s'agisse d'un sujet central.

Nous regrettons également que le mode de fonctionnement de la délégation ne permette pas, aujourd'hui, de proposer un espace de débat serein où chacun et chacune a sa place. Le groupe appelle à ce que nous interrogeons nos méthodes de travail et notre capacité à générer un dialogue sain, sans condescendance ou comportements misogynes. Chacun et chacune a droit à la parole et ces paroles doivent être respectées autant que les personnes qui les portent. Il ne peut y avoir de double standard.

Soyons clairs, nous ne rejetons pas cet avis d'un seul bloc. Nous reconnaissons sa capacité à mettre en avant des inégalités d'accès à l'eau, la précarité hydrique, les difficultés d'infrastructures, la nécessaire démocratie locale pour améliorer la gestion et nous remercions les rapporteuses pour ce travail.

Pour autant, l'ensemble tel qu'il est présenté aujourd'hui ne nous paraît pas en mesure de résoudre de manière structurelle les difficultés de gestion des eaux dans les outre-mer, ni de rendre compte sincèrement de l'avis de la société civile toute entière.

Pour la première fois de la mandature, le groupe OEMJ a choisi de s'abstenir.